

produisent leur fruit. M. et Mme Tchang viennent tous deux à la messe de temps en temps, et il y a bon espoir qu'ils aboutissent enfin au baptême.

J'attribue tant de bénédictions, qui sont descendues sur cette famille, à la charité de M. et Mme Tchang. L'Écriture ne dit-elle pas que " la charité couvre la multitude des péchés ? "

C'était pendant l'hiver de 1916 une pauvre vieille mendicante de Tai-ming, sans abri, se mourait de froid. M. et Mme Tchang lui donnèrent asile dans leur propre maison, la réchauffèrent, la vêtirent et l'installèrent dans une petite case près du magasin. La nuit, la vieille dormait dans cette case, où on lui brûlait un peu de bois ; le jour, elle trôttinait par la ville, mendiant sa nourriture. Quand elle n'avait pas recueilli assez, ses bienfaiteurs ajoutaient ce qu'il fallait pour qu'elle contentât son appétit. Cela dura une année.

Au printemps de 1917, Mme Tchang apprit l'existence de l'hospice catholique pour les vieilles et désira y placer sa protégée, de plus en plus impotente, malpropre, malodorante et infectée de bêtes innombrables qui envahissaient le magasin. Je lui fis répondre que, si elle voulait mettre sa pauvre vieille à l'hospice, elle devait l'y conduire elle-même, voir la Vierge et tout régler avec celle-ci directement. Je savais bien que cette Vierge, fervente et modeste, pouvait aider Mme Tchang à se rapprocher du catholicisme : elle-même s'en doutait aussi, et par crainte d'être amenée à laisser ses anciennes habitudes païennes, elle répugnait à entrer en relations avec le personnel de l'hospice.

Enfin, elle se décida, amena sa protégée, causa, fut charmée ; elle revint et se décida enfin à aller à la messe